

Réf: Dossier N° : 50941

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « COMPAGNIE AGRICOLE DE CONDITIONNEMENT ET LOGISTIQUE » en abrégé « CACL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux Vallons, rue de Jardins-vers Hayat, 06 BP 374 ABJ 06

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 08 Juin 2018 reçus par Me ANGELINN OLIVIER YABLAI, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 15 Juin 2018, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE AGRICOLE DE CONDITIONNEMENT ET LOGISTIQUE » en abrégé « CACL ».

Objet: Le Conditionnement de produits agricoles ; La logistique ; La location d'engins agricoles ; La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, d'obligation ou autres titres dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ci-dessus visé..Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes

Capital social: 50 000 000 F CFA divisé en Cinq Mille (5.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux Vallons, rue de Jardins-vers Hayat, 06 BP 374 ABJ 06

Président : Monsieur NOMEL AGNIMEL ROBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15798 du 19/06/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14900 du 19/06/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

